

▪ Les prestations hôtelières

Chambre individuelle (tarif/jour)	55 € ou 60 € selon le service	Le CHU pratique le zéro reste à charge au patient pour l'attribution des chambres individuelles.
Repas accompagnant	12,67 €	Déjeuner ou dîner
Petit déjeuner accompagnant	3,30 €	
Lit accompagnant	Tarif en cours d'arbitrage	Gratuit pour les accompagnants d'enfant de moins de 16 ans
Forfait accompagnant (tarif/nuit) lit + petit déjeuner	17 €	

▪ Les frais de soins

Sans présentation de vos justificatifs de couverture sociale, l'intégralité des frais de soins externes ou d'hospitalisation vous sera facturée.

Les actes et soins externes

Consultation de référence	30 €	Médecin généraliste (spécialités 01, 22, 23)
Examen obligatoire enfant < 6 ans	35 €	
Examen obligatoire enfant ≥ 6 ans	35 €	
Consultation obligatoire avec certificat	54 €	
Consultation de référence	50 €	Psychiatre (spécialités 17, 32, 33)
Majoration enfant et adulte ≤ 25 ans	12 €	
Consultation enfant < 2 ans	39 €	Pédiatre (spécialité 12)
Consultation enfant ≥ 2-5 ans	35 €	
Consultation enfant ≥ 6 ans	31,50 €	
Examen obligatoire enfant < 2 ans	45 €	
Examen obligatoire enfant ≥ 2-5 ans	35 €	
Examen obligatoire enfant ≥ 6-17 ans	31,50 €	
Consultation obligatoire avec certificat	54 €	
Avis ponctuel de consultant	60 €	
	67,50 €	Psychiatre, neuropsychiatre, neurologue, gériatre
	74 €	Professeur des universités
Consultation de référence	32 €	Gériatre
	32 €	Gynécologue médical
	31 €	Médecine physique et réadaptation
	54 €	Dermatologue
Forfait sécurité dermatologie (FSD)	45 €	
Majoration consultation	26,50 €	Endocrinologie, Médecine interne et Diabétologie
Consultation décompensation psychique	Coefficient à 0,8 sur base tarif de la CNP à 50 €	

L'ensemble des tarifs des actes et soins externes est à consulter sur le site de l'Assurance Maladie :
<https://www.ameli.fr/>.

L'hospitalisation (tarif/jour)

Hospitalisation complète	1 517,64 €	Médecine
Hospitalisation ambulatoire	1 365,25 €	
Hospitalisation complète	1 837,14 €	Chirurgie
Hospitalisation ambulatoire	1 470,09 €	
Hospitalisation complète	1 443,32 €	Médecine, Gériatrie et Addictologie
Hospitalisation ambulatoire	1 151,43 €	
Hospitalisation complète	1 508,18 €	Obstétrique
Hospitalisation ambulatoire	1 353,19 €	
Hospitalisation	2 549,35 €	Spécialités coûteuses
Hospitalisation	3 302,53 €	Spécialités très coûteuses (Réanimation)
Hospitalisation complète Nouveau-nés	1 026,57 €	
Séance de dialyse	1 315,94 €	

Il faut ajouter à ces coûts journaliers : le forfait journalier et le supplément pour une chambre individuelle, le cas échéant.

Le forfait journalier

Forfait journalier	20 €	Ce forfait est "une contribution minimale représentant les dépenses que l'hospitalisé aurait normalement supportées, qu'il soit ou non à l'hôpital" (article L 174-4 du code de la sécurité sociale).
--------------------	------	---

L'activité libérale

Si vous souhaitez être reçu(e) en consultation, pour un examen, ou bien hospitalisé (e) dans le cadre de l'activité libérale d'un praticien, vous devez en faire la demande auprès du praticien ou de son secrétariat. Dans ce cas, vous devez être informé(e) préalablement des conditions particulières qu'implique votre choix, notamment le montant des honoraires et les modalités de règlement. La part éventuelle du dépassement d'honoraires reste à votre charge.

Pour un montant supérieur à 70 €, le praticien doit vous proposer un devis écrit.